

INTRODUCTION

PROVINCES-PARIS

ANNIE DUPRAT ET ANNE JOLLET

Le thème choisi pour une journée de travail de la Société des études robespierristes recouvre à la fois un constat et une ambition. Constat tout d'abord que l'histoire de la Révolution est tout autant celle des événements, des discours et des prises de parole, que celle des imaginaires d'un peuple «en révolution», qu'il soit ou non en phase avec celle-ci, au cours d'une décennie fertile en rebondissements. Constat aussi que, grâce au maillage étroit des universités réparties sur l'ensemble du territoire et au grand nombre d'étudiants sensibles à l'étude des années révolutionnaires, le renouvellement des sujets de recherche portant sur des « petites régions », qui sont parfois autant de « petites patries », et la diversité de leurs préoccupations, dont on peut avoir un aperçu en lisant attentivement la rubrique «liste des travaux universitaires soutenus dans les universités françaises» publiée régulièrement dans la présente revue, rappelleraient assez aisément à tous ceux pour qui l'histoire de la Révolution, depuis le Bicentenaire, serait quasiment close car les perspectives de recherches peineraient à se renouveler, qu'elle est encore bien vivante et riche de potentialités. Les communications qui suivent montrent bien le contraire. Ambition ensuite. Notre objectif, lorsque nous avons lancé le thème de cette journée d'étude, était d'appeler au renouvellement des recherches dans une perspective difficile à tenir, tant elle suppose de connaissances à la fois pointillistes et synthétiques : approcher au plus près qu'il pouvait être possible, ce lien étrange et contradictoire qui unit la capitale à l'ensemble du royaume, devenu une « République indivisible », mais en renversant l'angle d'ap-

proche, en plaçant l'objectif au niveau des régions, ces provinces anciennes de la France traditionnelle traversées par le grand souffle de la Révolution. C'est pourquoi l'intitulé choisi pour la journée qui s'est tenue le samedi 20 octobre 2001 à l'Université de Poitiers, avec le soutien de l'équipe de recherches de l'Université de Poitiers, le Gerhico (1), était délibérément « provinces-Paris », le pluriel réaffirmant, s'il en était besoin, la multiplicité des appréhensions de l'événement, des lectures et des écritures de l'histoire.

Si la dimension nationale de l'événement révolutionnaire n'est plus à démontrer, tant par ses conséquences immédiates et à terme, par sa mémoire, qui est encore fondatrice de notre système républicain (rappelons-nous que la Déclaration des droits de 1789 figure telle quelle dans la Constitution de 1958 et que, au cours de l'année du Bicentenaire il a été décidé et ordonné que cette déclaration soit affichée dans tous les commissariats de police et les services de gendarmerie du pays), il reste que la dimension « provinciale » ne demeure prise en compte, la plupart du temps, que dans une seule acception : l'événement révolutionnaire raconté au niveau local. L'histoire locale a ses vertus, qu'il n'est pas question de remettre en cause, puisqu'elle permet de multiplier les monographies tendant, par exemple :

- à montrer les recompositions ou, à l'inverse, la permanence des hiérarchies des familles, anciens dignitaires de l'Ancien Régime, notables ou parvenus du nouveau, au travers de l'histoire individuelle des émigrés, de la confiscation ou de la mise sous tutelle administrative de leurs biens, puis des conditions de leur retour et de leur réinsertion dans la France de l'Empire et de la Restauration ;

- à considérer la pertinence des nouveautés, à en déterminer la réalité effective dans le renouvellement des pratiques sociales, politiques, économiques ou autres ;

- à étudier les conditions dans lesquelles les charges des officiers du roi ont été remboursées, à suivre le parcours ultérieur des membres des cours souveraines d'Ancien Régime ;

- à mettre en évidence quels sont les événements qui, à l'échelle locale, nationale, voire même internationale, ont frappé les esprits et les imaginations, comment ont-ils été racontés ou figurés, comment leur souvenir a-t-il été transmis.

Mais les études en restent le plus souvent aux monographies, plus ou moins érudites, concernant l'exposé d'une histoire locale mise en relation avec un pouvoir central souvent perçu comme un monstre fantasmatique, comme en témoignent nombre de souvenirs et de mémoires publiés dès les

(1) Nous tenons à remercier Frédéric Chauvaud, du Gerhico, pour son accueil amical en introduction à la journée d'études.

premières années du XIX^e siècle. Il est important, dans ce domaine, de se souvenir que nombre d'érudits étaient alors des ecclésiastiques peu favorables aux idées révolutionnaires. *A contrario*, une histoire qui ne serait vue que de Paris, vue du pouvoir central, présenterait d'autres dangers, au premier rang desquels se trouverait l'illusion de considérer l'unicité de l'ensemble du royaume davantage que sa diversité. Penser qu'un quelconque « souffle révolutionnaire » ait pu toucher la France de manière univoque serait naïf. Penser aussi que se serait abattue sur la France une « tourmente révolutionnaire », formule banale qui ouvre la porte à toutes les exagérations sur des destructions et des brutalités, est faux. Telle naïveté semble cependant avoir présidé parfois à nombre de discours et articles de presse, comme nous en faisons régulièrement l'expérience lors des visites touristiques dans des églises et des châteaux qui ont tous, bien entendu, « souffert du vandalisme révolutionnaire » (2). Cependant, une province, la Vendée, échappe à cet aspect réducteur, dans la mesure où son histoire a été racontée de multiples façons, sans pour autant échapper à un autre aspect réducteur, celui de la félonie, de la trahison, de la vente aux intérêts étrangers. Le « Vendéen » (homme originaire de Vendée) devient le « vendéen », c'est-à-dire le brigand, le chouan, le traître... Il est d'autres provinces insurgées qui connaissent, à des degrés moindres cependant, pareille stigmatisation. C'est pourquoi, afin de sortir du discours trop étroitement centralisateur (la Révolution vue d'en haut, à travers les discours) qu'entraîne habituellement le choix de porter l'étude depuis Paris vers la Province, nous avons choisi de proposer une rencontre inversée, pour, à terme, nourrir des réflexions sur ce jacobinisme décentralisateur qui coexiste avec le fédéralisme des Girondins autant qu'avec les Montagnards, tels qu'ils sont perçus par la tradition historiographique.

Le premier volet de cette rencontre concerne la « circulation de l'information ». En préambule, reprenons rapidement les réflexions développées naguère par Alain Corbin lorsqu'il avait étudié spécifiquement la thématique « Paris-Province » dans un article des *Lieux de Mémoire* (3). Il y définissait le rapport entre la capitale et « la Province » non pas sous l'angle géographique mais davantage, pourrait-on écrire, sous une perspective culturelle, voire psychologique. Il observe et résume alors la province en termes d'éloignement, de carence, voire d'absence et de privation de la capitale. Les premiers exemples qui viennent sous sa plume sont les formules les plus péjoratives du vocabulaire, « Brive-la-Gaillarde », « Landerneau », « Quimper-

(2) Sur ce sujet, la bibliographie est immense, et les débats toujours à vif. Pour une recherche distanciée et des exemples précis, voir Dominique POULOT, *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997, pp. 115-194 et Édouard POMMIER, *L'art de la liberté. Doctrines et débats de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1991, pp. 93-246.

(3) Alain CORBIN, « Paris-Province », *Les Lieux de Mémoire*, ss dir. P. Nora, Paris, Gallimard, 1992, t. 3 *les France*, vol. 1 « conflits et partages », pp. 777-823.

Corentin » ; on croirait même également lire « Limoges » ou « Romorantin ». Chacun a son « Trifouillis-les-Oies » personnel... Dépassant le cadre de ses passions personnelles (la littérature, le théâtre, l'opéra, en bref la culture aux XVIII^e et XIX^e siècles), Alain Corbin considère également la période de la Révolution française de façon assez radicale lorsqu'il constate que, entre l'été 1792 et celui de 1793, la diatribe provinciale contre Paris est à son apogée, entraînée par les propos et les représentations des Girondins : « Le rapport dialectique entre la capitale et la province se construit alors selon celui qui s'établit entre le mal et le bien. Paris n'est qu'une ville aveugle, rebelle, peuplée de factieux; un centre d'intrigues et de complots, anarchique, turbulent, voire tumultueux, comme l'était la Rome des dernières années de la République, ou mieux encore celle de l'Empire obsédée par sa plèbe exigeante » (4). Paris, écrit-il encore, serait considérée comme une ville arrogante et despotique, dont les Girondins dénonceraient la dictature, et la France ne pourrait dès lors se fédérer que dans l'hostilité à sa capitale. Cependant, poursuit-il, « la relation réelle et imaginaire qui, tout à la fois, oppose et noue Paris à la province se modifie profondément au cours du XIX^e siècle » (5). Que les « provinciaux », terme vague recouvrant tant de disparités qu'il nous semble inapproprié pour qualifier, en les unissant de façon très schématique, des régions qui ne sont à aucun moment des espaces inertes et uniformes, subissant sans réagir le pouvoir d'un centre qui aurait lui-même été monolithique, aient pu porter des jugements aussi abrupts sur le pouvoir parisien est vraisemblable, pour l'année 1793. Cependant, ces assertions ne valent certainement pas pour l'ensemble de la période révolutionnaire, ni pour l'ensemble des habitants de la France en Révolution. Le champ ouvert par 1789, avec son lot d'espérances et d'enthousiasmes, ne sombre pas aussi vite dans la dénégation et la rancœur. Les idées surgissent et circulent rapidement car l'expérience révolutionnaire se mesure d'abord, et sans doute surtout, par l'information, de sa naissance (qui parle, qui transmet et dans quel but ?) à sa réception (à qui, dans quelles circonstances, pour dire quoi, avec quels supports, quels mots, quelles images et quels usages ?). La presse, pour être née avant la Révolution, n'en connaît pas moins un essor foudroyant grâce à la liberté de l'information offerte par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. La presse provinciale est un instrument incomparable de la diffusion des nouvelles (6) ; elle contribue à la création d'une opinion publique, grâce à la mise en place rapide d'un réseau de diffusion supposant des voies de communication et un maillage du territoire renforcé, comme le montre Éric Wauters à partir de l'exemple normand. À l'autre bout de la France, dans la Provence de Martine Lapiéd, d'autres

(4) *Id.*, p. 787.

(5) *Id.*, p. 788.

(6) Voir la synthèse récente de Marc MARTIN, *La presse régionale. Des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002.

réseaux se constituent autour des comités locaux de surveillance, qui entretiennent une riche et abondante correspondance avec les administrations du district, avec les représentants en mission, mais aussi avec le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale. À côté des grands monuments, civiques et mémoriaux, de la Révolution, l'iconographie joue un rôle, inégal cependant selon les régions dans la mesure où les ateliers d'imagerie populaire se copient mutuellement, et diffusent souvent des modèles, venus de Paris ou d'Orléans. Dans le cas des provinces du grand Ouest de la France, étudié par Annie Duprat, la copie l'emporte le plus souvent sur une création originale.

Le second volet de cette rencontre scientifique concerne la circulation de l'information et les conditions de la prise de décision politique pendant la Révolution française. L'accent est mis sur ce qui bouge, sur la circulation des idées, des paroles, des images, et sur les interactions. Il s'agit de sortir des tableaux figés, en cette période où les changements sont rapides, et de parler en termes de processus. Certes les sociétés ne sont jamais inertes, mais il y a une temporalité spécifique des moments révolutionnaires : tout va vite, tout change vite. Les acteurs sont eux-mêmes très conscients de cela et répètent à satiété l'urgence des décisions à prendre et des actions à réaliser. Dans un contexte de tension et de renouvellement accéléré des clivages politiques liés à la densité événementielle, il nous a semblé particulièrement important de rassembler à nouveau des réflexions autour des relations entre la capitale, le centre politique et les espaces provinciaux. Sujet hautement passionnel de l'histoire de France que ces relations, pour aller vite, Paris/provinces, provinces/Paris; ici se pose la question de la centralisation qui, à travers de multiples débats historiographiques, fait de la période révolutionnaire soit l'héritière de la monarchie, comme ce fut le cas à partir de l'interprétation de Tocqueville, soit la fondatrice d'une société nouvelle, brisant les pouvoirs locaux anciens et ouvrant la voie au fonctionnement de l'administration impériale. La littérature sur le sujet est abondante et ancienne, et l'on pense immédiatement à Albert Mathiez évoquant, à propos du gouvernement révolutionnaire, la substitution « à la centralisation chaotique et intermittente qui s'est formée au hasard, sous le coup des nécessités, une centralisation ordonnée et permanente ». Les représentants en mission, dont Michel Biard vient de nous offrir une étude savante et exhaustive (7), envoyés dans toutes les provinces, sont alors une des expressions de la Convention nationale devenue « centre unique de l'impulsion du gouvernement » pour reprendre là encore les termes de Mathiez, ou, pour les auteurs hostiles, l'expression de « la dictature parisienne ». C'est l'expression que l'on trouve encore en 1988, à plusieurs reprises, sous la plume de

(7) Michel BIARD, *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)*, Paris, Éd. du CTHS, 2002.

François Furet dans son *Dictionnaire critique de la Révolution française*. En effet, l'article « gouvernement révolutionnaire », rédigé par François Furet lui-même, présente les représentants en mission uniquement comme les agents de la Convention nationale. Cette centralisation dans laquelle l'auteur voit partout la trace de l'État de l'Ancien Régime, ne trouve de limites que parce qu'elle se heurte « à la lenteur des communications et à l'inertie des habitudes et des mentalités » (8). Nous retrouvons bien là l'articulation entre « circulation de l'information » et « pouvoir » qui est un des axes de réflexion de la journée. En effet depuis la fin des années 1980, les spécialistes de la période révolutionnaire ont multiplié les études précises sur les formes de politisation et le fonctionnement concret de la vie politique à des échelles diverses. La question de la centralisation, des relations entre les provinces et Paris s'est trouvée posée en des termes nouveaux valorisant les diversités spatiales et temporelles. Michel Biard et Jean-Marie Augustin ont montré, en empruntant deux voies différentes, le premier par un exposé synthétique, le second par l'étude de la mission de Claude-Marie Bonnefont dans le département de la Vienne pendant le Directoire, l'intérêt apporté par les études de cas lorsqu'elles peuvent être replacées dans une réflexion d'ensemble : la conclusion à tirer de ces exemples et de ces réflexions montre qu'il est périlleux de vouloir encadrer le réel dans un système unique, dans un schéma conceptuel préétabli. En effet il apparaît que l'antagonisme entre le centre et ce qui apparaît dans cette perspective comme des périphéries, doit pour une bonne part aux perspectives historiographiques. On a beaucoup étudié la Révolution à Paris, on a étudié la Révolution en province, sans se soucier suffisamment du fait que le pouvoir parisien, disons celui de l'Assemblée et celui des Comités, était le fait de provinciaux, de gens qui n'abandonnaient pas pour autant leurs attaches régionales, qui diffusaient dans les régions de l'information, mais aussi répondaient à des questions, formulaient eux-mêmes des demandes et recevaient de l'information. Beaucoup d'espaces régionaux ne sont pas coupés de Paris par d'invincibles distances ou obstacles, les déplacements des hommes (des élites mais aussi des peuples) sont nombreux dans la France de la fin du XVIII^e siècle, c'est-à-dire celle de l'Ancien Régime autant que celle de la Révolution (9), même si les distances réelles et sociales à la capitale sont bien sûr inégales d'un espace à un autre. L'interrogation sur les modalités de ces relations entre pouvoirs centraux et pouvoirs locaux a été particulièrement passionnée autour de ce qu'il est convenu de nommer le « moment » du gouverne-

(8) François FURET, « Gouvernement révolutionnaire », dans *Dictionnaire critique de la Révolution française*, ss dir. F. FURET et M. OZOUF, Paris, Flammarion, 1988, p. 578.

(9) Toutes les études faites à partir des correspondances des intendants montrent une circularité de l'information de nombreuses formes de remédiations locales face aux demandes du pouvoir monarchique. Voir en particulier Colette BROSSAULT, *Les intendants de Franche-Comté, 1874-1790*, Paris, La Boutique de l'Histoire éditions, 1999.

ment révolutionnaire, qui correspond notamment à la mise en place de la pratique de l'envoi de représentants, d'élus nationaux, dans les provinces et auprès des années pour y veiller à l'application des mesures gouvernementales. Ces représentants en mission, perçus comme des bras tout-puissants du pouvoir parisien, ont été au cœur de la vindicte de l'historiographie contre-révolutionnaire. Une abondante production historique a contribué à isoler cette réalité, puis à isoler au sein de cette réalité quelques figures singulières, présentées comme emblématiques de ce moment politique, figures singulières de représentants, collant au mieux avec celle du despote, du « proconsul » au pouvoir arbitraire et tyrannique. Les études récentes, dont on trouvera des références dans le présent numéro de la revue, ont permis de relativiser de plus d'une manière cette vision. Notamment, elles mettent en évidence que le choix de cette solution à la question de l'organisation des pouvoirs s'est fait progressivement, par ajustements successifs à partir de l'entrée en guerre au printemps 1792, donc bien avant la mise en place du gouvernement révolutionnaire. Ensuite, que la Convention se fixe comme ligne de conduite de ne pas nommer dans une région un représentant qui en soit originaire, de façon à limiter l'effet de proximité dans la gestion des affaires : cette prudence, cependant, n'a pas toujours été respectée dans la réalité. Par ailleurs, les études développées sur la période du Directoire témoignent de la longévité de formes de pratiques proches à travers la mise en place des « commissaires du Directoire », sur l'étude desquels Bernard Gainot nous invite à nous pencher à nouveau. Enfin, des études plus précises des fonctionnements politiques locaux, comme celle d'Anne Jollet pour la région d'Amboise, mettent en évidence la diversité des situations, des types d'intervention de ces représentants, en fonction de leur personnalité certes, en fonction du moment politique, mais aussi des configurations des pouvoirs locaux. On constate que les représentants ne sont pas la seule forme de relation entre province et Paris, que leur intervention interfère avec d'autres formes de contacts, d'échanges d'information, d'autres rapports de force. Ils apparaissent eux-mêmes pris dans des enjeux locaux qui parfois les dépassent, qui cherchent à les utiliser sans que la durée de leur présence, leur connaissance de la vie locale leur permettent toujours d'intervenir de façon décisive. La Révolution, période d'exaspération de conflits constamment réouverts, de conflits aux protagonistes multiples et sans cesse renouvelés, voit les débats portés tantôt sur la place publique, tantôt dans les assemblées, tantôt dans les clubs révolutionnaires. Parmi les citoyens de Franche-Comté, une province périphérique d'autant plus sourcilleuse de ses libertés qu'elle a été tardivement annexée au royaume, les Jacobins ne cessent d'observer, pour acquiescer ou pour contester, ce qui se passe dans la capitale, comme le montre Danièle Pingué. La prise de parole politique rejoint parfois la prise de décision lorsqu'il s'agit de voir comment la réglementation, fiscale en particulier, peut être

appliquée, contournée ou ignorée : Laurent Brassart, montre le fossé qui se creuse, dès l'an V, entre les municipalités de l'Aisne et les autorités parisiennes. Ici, guère de distance kilométrique, mais une lassitude sans doute, une envie de se replier entre soi, de reconstituer des solidarités locales, préside aux refus d'appliquer les règlements venus de Paris.

Provinces-Paris, certes, mais toutes les provinces n'ont pas pu être représentées ici. Il manque cruellement la Lorraine et l'Alsace, dont les formes de l'intégration républicaine sont plus complexes, étant donné leurs histoires respectives, et le Bassin parisien, proche de la capitale, autre absent de cette journée. La Bretagne, comme l'ensemble du Massif central, qui ont pourtant leurs historiens de la Révolution, Claude Nières, Roger Dupuy pour la première, Philippe Bourdin pour le second, n'ont pas pu être conviés à la table de la discussion, pour des raisons de durée des interventions. Autre regret, qui devrait ouvrir des perspectives pour une nouvelle journée d'études : les colonies, dont les relations avec la capitale ne portent pas seulement autour de la question de l'exploitation économique, de l'esclavage et de la guerre. La presse royaliste s'y diffuse, et y organise des réseaux de propagande contre-révolutionnaire dont l'histoire reste à explorer. Enfin, le thème des relations entre les provinces et la capitale ne peut s'arrêter sans faire une place au retour, au Paris-Province, comme Jean-Clément Martin l'avait montré en étudiant l'histoire de Nantes pendant la Révolution (10).

Annie DUPRAT et Anne JOLLET

(10) Jean-Clément MARTIN, « Nantes-Paris, Paris-Nantes », dans *Nantes dans l'histoire de France*, Nantes, Ouest Éditions, 1991, pp. 115-124.